



Propositions d'aménagements pédagogiques HP

GUIDE

**Sur le repérage, l'accompagnement et le
suivi des élèves à haut potentiel**

Février 2020

Extrait du module de formation EDUSCOL – Module Module formation EIP 2013

1.1 Postures de l'enseignant susceptibles d'être préconisées

1	Prendre en compte les effets d'un développement hétérogène dans la cognition et dans l'émotion de l'élève dans l'établissement de la communication avec celui-ci - Prendre en compte son point de vue avec empathie.
2	Maintenir un renforcement positif régulier afin de favoriser une prise de confiance et rétablir une bonne estime de soi.
3	Demeurer vigilant sur les manifestations des difficultés de l'élève.
4	Accepter une attitude paraissant détachée si le cours est bien enregistré (ex : contrôle de l'attention par une stimulation orale sur le sujet).

1.2 Adaptations et aménagements susceptibles d'être préconisés

Extraits module de formation EDUSCOL.

Adaptations pédagogiques spécifiques, permettant de :

5	Dépasser les contenus disciplinaires en proposant des projets ou ateliers complémentaires (ateliers philo, scientifiques, sportifs, culturels...).
6	Utiliser pleinement les possibilités offertes grâce à l'organisation par cycle pour adapter le parcours de ces élèves à leurs besoins (décloisonnement ; accélération) (cf. p 16 du guide EIP).
7	Systématiser la pratique de l'évaluation diagnostique avant toute nouvelle séquence.
8	Diversifier les méthodes d'évaluation (autoévaluation, histogrammes de progrès,...).
9	Lors de l'évaluation des acquis, évaluer cet élève sans attendre de lui ni plus ni mieux que ce qui est requis à ce moment du cursus scolaire.
10	Ne pas répondre systématiquement aux questions n'intéressant pas l'ensemble au groupe classe, établir des règles de communication.

Les pistes d'aménagement proposées ci-après s'intègrent dans **la gestion d'une classe hétérogène** : ces outils et aménagements pédagogiques doivent être personnalisés et **correspondre aux besoins de l'élève, à ses capacités et à ses attentes**. Il ne s'agit pas de les appliquer dans leur totalité. **Ces actions peuvent également être profitables à tous les élèves, notamment en difficulté.**

Adapter les contenus d'enseignement :

11	Enrichir les contenus (supports variés, supports au contenu plus complexe).
12	Proposer un approfondissement (exposé, recherche sur le sujet étudié).
13	Proposer des situations favorisant l'autonomie (permettre à l'élève de se sentir davantage « nourri » et valorisé) par exemple en pratiquant la substitution.
14	Limiter le temps passé aux exercices d'application/d'appropriation.
15	Limiter les exercices répétitifs, privilégier le réinvestissement avec le même objectif, mais avec davantage de complexité (par exemple demander d'établir une typologie d'exercices et de ne traiter qu'un exercice de chaque type).

Adapter les méthodes pédagogiques :

16	Sensibiliser l'élève à la valeur de son investissement, aux bénéfices qu'il peut tirer de l'activité, l'entraîner par la reconnaissance des efforts fournis au dépassement de soi (reconnaître et valoriser les progrès, même minimes).
17	Donner régulièrement des travaux plus complexes, afin d'entraîner l'élève à l'effort et l'obliger à une véritable réflexion, à une organisation de la pensée auxquelles il n'est pas habitué.
18	Accepter que son rythme ne soit pas celui de la classe (proposer une activité en autonomie en attendant les autres, accepter qu'il soit plus lent s'il est perfectionniste).
19	Donner plusieurs tâches simultanées (comparer deux ou trois documents plutôt que de les décrire un à un puis les comparer).
20	Ne pas pénaliser l'élève s'il a besoin de faire plusieurs choses en même temps, mais passer un contrat clair avec lui indiquant ce qu'il a le droit de faire (dessiner ou manipuler des objets...) et modifier le contrat si nécessaire en fonction des besoins (valoriser une évolution positive qui rend inutiles certains aménagements antérieurs).
21	Encourager la créativité dans toutes les disciplines (recherche d'anagrammes pour mémoriser l'orthographe d'usage, pratique de dispositifs variés de calcul écrit d'opérations,...).
22	Valoriser les travaux personnels et complémentaires de l'élève (les idées innovantes, la créativité, les compétences transversales de communication, d'autonomie).
23	Privilégier particulièrement la pédagogie de projet pour permettre à l'élève de mettre en lien les apprentissages.
24	Utiliser ses compétences spécifiques comme levier pour aborder ses difficultés, (susciter sa motivation, pour recréer ou renforcer un nouveau rapport aux apprentissages).
25	S'assurer du sens qu'il attribue à ce qui est fait en précisant les objectifs des séquences proposées, leurs cadres et perspectives (historique, contexte, plan de travail et champ d'application).
26	Donner du sens à l'orthographe d'un mot par la référence à d'autres mots de la même famille (exemple : hôpital / hospitalisation), à la traduction de ce mot dans différentes langues étrangères, jeux d'homonymie.
27	Proposer des tâches visant à donner à l'élève un rôle à jouer dans le groupe classe (proposition de défis, challenges, concours, mise en partage des connaissances, tutorat d'élèves, implication dans des démarches coopératives...).
28	Associer le plus possible les activités intellectuelles et des activités d'expression et de réalisations physiques (apprentissage par la manipulation, par l'intermédiaire de saynètes...).
29	Solliciter régulièrement l'élève afin de s'assurer qu'il est toujours centré sur l'activité.
30	Ne pas se focaliser sur la forme mais sur le fond dans le cadre du travail quotidien.
31	L'amener progressivement à se rapprocher de l'attendu (notamment dans l'optique de la préparation des examens, portefeuille de compétences ¹¹ , utilisation d'un référentiel de critères de réussite fourni par l'enseignant ou construit avec l'élève, voire avec la classe).
32	Utiliser les outils numériques pour travailler les apprentissages classiques de façon plus ludique (interactivité, facilité de modification, possibilité de conservation de versions successives...).

Travailler la méthodologie et l'organisation :

33	Elaborer des contrats personnalisés, précis et comportant un calendrier de suivi détaillé.
34	Concevoir une liste du matériel à prévoir pour chaque matière et l'associer à la grille d'emploi du temps.
35	Exceptionnellement tenir à la disposition de l'élève le matériel nécessaire puis l'entraîner progressivement à ne plus l'oublier (mise en place de points de bonification ou toute autre disposition mobilisatrice).
36	En école élémentaire, l'aider à organiser son cartable et à structurer ses cahiers (pour qu'il puisse être autonome au collège).
37	Clarifier les attentes, reformuler les consignes avec l'élève, être attentif au sens des mots employés.
38	Enseigner des stratégies de mémorisation qui prennent appui sur le sens, sur la logique autant que sur des moyens mnémotechniques, utiliser par exemple des anecdotes pour aider à la mémorisation.
39	Apprendre à l'élève à formuler, à rédiger ses réponses (montrer que si la réponse n'est pas mise en contexte, elle n'est pas compréhensible).
40	Apprendre à l'élève à hiérarchiser en découpant le questionnement par étape et en mettant en évidence l'utilité de ces étapes.
41	Utiliser des guides méthodologiques (référentiel de critère de réussite) ou affichages collectifs pour l'aider à produire un résultat conforme aux attentes (par exemple développer sans rien oublier).
42	Quand il existe (écoles), utiliser le cahier de textes en ligne.
43	Tenir compte du rythme et des spécificités de l'élève pour aménager le temps et l'espace de travail (emploi du temps scolaire, charge des devoirs, temps supplémentaire accordé, aide d'un tiers, aide au rangement et à l'organisation du bureau, des documents...).
44	Ne pas sanctionner d'emblée un fonctionnement inadapté aux exigences scolaires, mais accompagner l'élève vers une adaptation à ces exigences en les justifiant (souci de clarté, de communicabilité des informations). Par exemple, quand l'élève arrive aux résultats sans écrire le raisonnement, ne pas refuser la réponse, mais accompagner l'élève dans l'explicitation de la démarche.
45	Accepter que la démarche de l'élève soit différente de celle envisagée par l'enseignant quand celle-ci est correcte.
46	Favoriser l'auto-évaluation.

Optimiser la socialisation :

47	Etre dans l'écoute et le dialogue en cas de conflit (aider l'élève à comprendre les autres, les enseignants, leurs réactions à l'image qu'il donne de lui-même et lui donner un sentiment de sécurité).
48	L'aider à réguler ses émotions en le rassurant et en relativisant, tout en tenant compte du ressenti de l'élève, pour éviter les réactions exacerbées.
49	Ne pas hésiter à différer les réponses que l'on apporte (en précisant à l'élève que l'on a pris en compte la situation et en fixant un rendez-vous pour cette réponse).
50	Canaliser l'expression orale, lorsque l'EIP a tendance à monopoliser la parole ou au contraire lever l'inhibition (se poser en arbitre bienveillant).
51	Canaliser la recherche de relation exclusive avec l'adulte.
52	Veiller à ce qu'il ne devienne pas le souffre-douleur (en rappelant de manière simple aux autres élèves de la classe les spécificités de certains élèves et les raisons des aménagements dont ils bénéficient).
53	Développer des projets de classe ou des activités communes (tels que les itinéraires de découverte (IDD), les travaux pratiques encadrés (TPE)...).

2- AUTRES AMENAGEMENTS associés à des troubles des apprentissages

Extrait du document du Ministère de l'éducation nationale (DGESCO) - Scolariser les enfants présentant des troubles des apprentissages (TSA) - <http://eduscol.education.fr/>

Aménagements communs à mettre en place en fonction des besoins de l'élève par l'enseignant:

Aménagements spatiaux et matériels

54	Installer l'élève face au tableau.
55	Utiliser le tableau toujours de la même façon : par exemple, projection ou écriture du cours au centre, exemples et schémas à droite, mots spécifiques à gauche.
56	Utiliser des cahiers plutôt que des classeurs.
57	Utiliser un outil visuel pour quantifier la notion de durée (cf. 6.63).
58	Utiliser un code couleur par matière.
59	Permettre l'utilisation de trieur ou pochettes à rabats.
60	Privilégier l'agenda au cahier de textes (favoriser les agendas en ligne).
61	Vérifier la prise de devoirs dans l'agenda.
62	Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné.
63	Apprendre à utiliser le surligneur.
64	Favoriser l'utilisation de caches ou règles de lecture.
65	Aménager les tâches.
66	Aménager les supports.
67	Aménager les évaluations (autoévaluation, histogrammes de progrès sur acquis des compétences,...).
68	S'assurer que les consignes sont bien comprises.
69	Éviter la disposition en colonne sur les documents destinés aux devoirs, une mise en page surchargée par de nombreux documents et photos.
70	Porter son effort sur la présentation des documents : titre en couleur et très lisible, organisation très précise.
71	Autoriser les abréviations.
72	Donner le support de travail ou d'exercice déjà écrit (QCM).
73	Limiter la copie : donner plus de temps, l'aider à finir un travail écrit, mais maintenir des exigences de qualité.
74	Écrire la consigne du devoir au tableau (le plus souvent possible) et lire les consignes à haute voix pour tous les élèves.
75	Éviter l'écriture manuelle, utiliser une taille de police ARIAL 14 au minimum.
76	Construire une fiche mémoire et permettre à l'élève de l'utiliser, y compris éventuellement durant l'évaluation.
77	Donner les questions avant le texte, afin de guider la lecture.
78	Alterner les activités verbales et la manipulation.
79	Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui le valoriseront.
80	Donner une correction écrite des principaux exercices donnés en classe.
81	N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet même de l'évaluation.

82	Faire une évocation des notions abordées au début et à la fin des séances (autour d'un mot).
83	Privilégier la correction en projetant des transparents (par exemple) et en questionnant les élèves à l'oral ; la réponse est alors rédigée en 1 ou 2 phrases.
84	Projeter de faire l'évaluation par oral à la fin du devoir.
85	Adapter son attitude à la posture de l'élève en rappelant l'importance du respect mutuel.
86	Tenir compte de la fatigabilité de l'élève.
87	Mettre en place un tutorat si besoin.
88	Accepter l'utilisation de l'ordinateur et s'interroger sur les adaptations induites par l'utilisation de cet outil (clé USB, connexion internet...).
89	Permettre l'apprentissage des leçons en classe le plus possible.
90	Encourager en faisant des commentaires positifs écrits sur son travail ou oralement en classe.
91	Aider à la compréhension par une explicitation ou une reformulation de la part de l'enseignant. Aménagements communs (à mettre en place en fonction des besoins de l'élève)

Aménagements individuels à mettre en place en fonction des besoins par l'élève:

Productions sous toutes ses formes :

92	Utilisation de documents sonores.
93	Possibilité de subvocalisation (lecture murmurée).
94	Utilisation de l'ordinateur et de logiciels adaptés (correcteurs d'orthographe, en mathématiques et géométrie...).
95	Possibilité de rendre le travail sur une clé USB.
96	Possibilité de souligner, surligner, annoter les textes sur son cahier.
97	Possibilité de faire dessins, schémas, de rendre feuille avec le plan.

Autres pistes en lien avec un trouble de l'attention et de la concentration (avec ou sans diagnostic d'hyperactivité):

Contre l'inattention pour limiter les sources de distraction et stimuli parasites:

98	Placer le pupitre de l'élève près de l'enseignant.
99	Placer l'élève à côté d'un camarade calme.
100	Laisser sur le pupitre uniquement ce qui est nécessaire.

Contre une attention de courte durée:

101	Etablir un contact visuel fréquent.
102	Utiliser le tableau et des supports visuels (schéma, organigramme, carte mentale, ...) plus fréquemment que du texte.
103	Fragmenter les tâches longues en étapes courtes.
104	Favoriser l'action de l'élève : participation orale, prise de notes.

Contre la fatigue, la compréhension des consignes, le niveau d'écoute:

105	Privilégier la qualité à la quantité du travail.
106	Donner une seule consigne à la fois.
107	Enoncer la consigne par une phrase courte, simple, affirmative et positive(ne pas donner de consigne multiple, plutôt concise et claire).
108	Utiliser un signe non verbal convenu pour le rappel à l'écoute (mimé ou par désignation d'un symbole graphique).
109	S'assurer de l'attention de l'élève, (proposer la posture du 8 pour se recentrer - assis, jambe croisées et mains posées sur les genoux, 7 respirations lentes, puis, dans l'action d'écriture, pied bien ancrés au sol).
110	Faire reformuler la consigne par l'élève.
111	Ecrire la consigne au tableau.

Contre le manque d'organisation :

112	Inscrire le nom de l'enfant sur chaque objet.
113	Préférer le cahier au classeur.
114	Utiliser un code de couleur par matière.
115	Ecrire au tableau les étapes successives d'un travail.
116	Utiliser la pendule de la classe à l'école, (voire un dispositif du genre time timer : cadran carton placé sur l'horloge permettant de visualiser les durées à consacrer à une activité).
117	Annoncer l'emploi du temps de la demi-journée l'écrire au tableau.
118	Au collège, au début de chaque cours, annoncer le chapitre de la leçon ou son étape, l'écrire au tableau ainsi que le plan du cours qui va être proposé.
119	Etablir des listes de routines pour certaines tâches.
120	Instaurer des routines hebdomadaires.
121	Avertir à l'avance plusieurs fois tout changement dans les routines ou l'organisation.
122	S'assurer que l'élève note tous les devoirs à faire à la maison dans son agenda et à la bonne date. Idem pour le matériel à apporter quand c'est inhabituel.

Pour l'aider à investir un travail et face à sa lenteur d'exécution :

123	S'approcher de l'élève, lui répéter la consigne.
124	L'encourager, si besoin l'aider à démarrer.

Découragement, démobilitation :

125	Adapter la tâche au niveau de l'élève.
126	Chaque fois que l'élève termine une étape, le féliciter : « c'est bien, continue ainsi » et si l'enseignant passe à côté de l'élève, il peut poser sa main sur son épaule pour l'encourager.

Pour canaliser son Impulsivité, hyperactivité et tâcher de limiter les comportements inadaptés, Anticiper son irrésistible besoin de bouger, prévenir une crise en focalisant son attention :

127	Faire un renforcement positif fréquent, récompenser par des remarques agréables ses efforts comportementaux : travail, attention, respect des consignes, calme, etc...
128	Lui permettre de se déplacer dans la salle dans un cadre précis : effacer le tableau, ramasser les cahiers.
129	Lui confier des responsabilités : accompagner un camarade à l'infirmerie, faire une commission.
130	Permettre l'utilisation d'une balle anti-stress à malaxer ou accepter qu'il manipule des objets sans gêne pour les voisins (ex : stylo, règle, gomme,...).
131	Atténuer les tensions par l'humour.
132	Prévoir la possibilité pour l'élève de quitter la salle pour se rendre à l'infirmerie (ou chez le CPE dans le second degré) afin d'éviter une crise. Cela lui permettra de s'apaiser.

Extrait de recommandations pour PPS, PAP ou PPRE - sur les symptômes observables suivants pouvant parfois donner lieu à un diagnostic de troubles TDAH au sens neurobiologique.

3- Observations de certains troubles :

Le déficit d'attention ou inattention

Une incapacité à se concentrer sur une tâche plus de quelques minutes, une grande distractivité.

Les mots clés : absent, rêveur, dans sa bulle, n'écoute pas, ailleurs, dans le brouillard, dans les nuages, rêveuse, pense à autre chose, tête en l'air...

Les caractéristiques du déficit d'attention dans le TDAH : Prise d'indice (sélection) défaillante, incapacité à maintenir un effort, déficit de l'attention sélective, déficit de l'attention soutenue.

L'hyperactivité

Une agitation motrice non contrôlée et incessante,

Les verbes d'actions : courir, grimper, sauter, trépigner, ramper, bouger, déplacer, aller, venir, Descendre, monter, remuer, prendre, lâcher, tomber.

L'impulsivité verbale et motrice.

Les attitudes significatives : N'apprend pas de ses erreurs, agit avant même de penser, moins satisfait par les récompenses que les autres enfants, moins sensible aux conséquences de ses actes que les autres enfants, contrôle de soi inadéquat.

TEXTES de références et MODÈLE PAP :

 DÉCRET_n°2014-1377_du_18_novembre_2014_Accompagnement pédagogique.rtf (155.57 Ko)

 Circulaire 2015-016 du 22-1-2015 - PAP.pdf (1.3 Mo)

 DÉCRET_n°2014-1485_du_11_décembre_2014_Handicap.rtf (73.47 Ko)

 PAP - modèle DSDEN2B.doc (1.57 Mo)

EHP75

Cellule académique pour la scolarisation des élèves à haut potentiel dans le 1^{er} et le 2^d degrés

12, boulevard d'Indochine CS 40 049 - 75933 Paris cedex 19

Tel. : 01 44 62 40 40

Fax : 01 44 62 12 72

<https://www.ac-paris.fr/portail/ehp75>

Mail : ehp75@ac-paris.fr

1 rectorat 2 sites

Enseignement scolaire au Visalto | 12 boulevard d'Indochine, 75933 Paris Cedex 19

Enseignement supérieur en Sorbonne | 47, rue des Écoles, 75230 Paris cedex 5

www.ac-paris.fr | www.sorbonne.fr | communication.sorbonne@ac-paris.fr

 @academie_paris |  paris.academie |  academie_paris